



**Jour  
J-15**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**16/12/2019**

P7

Sidiki Konaté à propos de la mission de son département  
**“ Notre objectif, sortir les entreprises de l’artisanat de l’informel ”**

Gestion de la Fonction publique, prise de décisions

P1

**La Fonction publique se dote d’un document stratégique**

Traitements de cancers et des maladies virales

P3

**Le Groupe Roche et la Côte d’Ivoire concluent  
un accord de 86,4 milliards de FCfa**

Dialogue public-privé

P4

**Les opérateurs économiques satisfaits des actions du gouvernement**

## Gestion de la Fonction publique, prise de décisions

# La Fonction publique se dote d'un document stratégique

Le document a été officiellement remis à la ministre du Plan et du développement hier, au cours d'une cérémonie à l'auditorium de la Primature.

Le ministère de la Fonction publique, à travers sa Direction de la planification, des statistiques et de l'évaluation (Dpse), vient de publier un deuxième annuaire statistique (le premier, diffusé en février 2017, couvre la période 2009-2015). Ce nouveau document dénommé « Anstat 2016-2017 », qui couvre cette fois la période 2016-2017, a été présenté hier par le ministre de la Fonction publique, le Général Issa Coulibaly, à la ministre du Plan et du développement représentant, pour l'occasion, le Premier ministre, ministre du Budget et du portefeuille de l'État, Amadou Gon Coulibaly. C'était au cours d'une cérémonie à l'auditorium de la Primature au Plateau, en présence de plusieurs personnalités. Au nombre desquelles le ministre de l'Environnement et du dé-



La ministre Kaba Nialé reçoit le document des mains du ministre de la Fonction publique, le Gal Issa Coulibaly. (PHOTO DR)

veloppement durable, Joseph Séka Séka. A cette occasion, la ministre du Plan et du développement, Kaba Nialé, au nom du chef du gouvernement, a remercié et félicité le ministre de la Fonction

publique, « pour sa ténacité à mener à bien cette initiative fort louable pour la valorisation du capital humain et la conduite des axes d'efficacité de l'administration ». En effet, dira-t-elle, ce document représente un outil d'aide à la prise de décisions. « Nul n'ignore aujourd'hui la place de choix et le rôle crucial que jouent les statistiques dans les orientations stratégiques et les prises de décision dans la vie d'une nation », a-t-elle affirmé. Avant de poursuivre : « La production permanente de données statistiques contribue efficacement à améliorer la transparence dans la gestion des projets/programmes, et la responsabilité en matière d'élaboration et de conduite de politiques publiques et de stratégies de développement. Leur prise en compte régulière sert de baromètre

aux gouvernants en leur permettant de mesurer les progrès réalisés dans les actions engagées ». Elle a également souligné que l'annuaire statistique de la Fonction publique est un document stratégique au service de l'administration ivoirienne, qui se veut moderne et efficace. « Il s'agit d'un outil fiable pour une planification et un référencement efficient des fonctionnaires et agents de l'État », a-t-elle insisté. Pour sa part, le ministre de la Fonction publique a souligné que « l'annuaire statistique 2016-2017 expose, entre autres, sur la période les données relatives aux flux d'entrée et de sortie de la Fonction publique, aux dépenses liées à la gestion des fonctionnaires et agents de l'État, et offre, conséquemment, une meilleure visibilité des activités des

services de la Fonction publique ». Il a, en outre, indiqué que ce document permettra aux décideurs, aux partenaires sociaux, aux partenaires techniques et aux usagers du service public, de saisir de façon objective et précise l'évolution des effectifs des fonctionnaires et agents de l'État dans tous les compartiments de l'Administration. Mais aussi, d'apprécier le niveau de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national, et de mesurer les efforts financiers consentis pour bâtir un service public au cœur du progrès social et au centre des actions pour l'émergence de la Côte d'Ivoire. L'annuaire statistique 2016-2017 se présente sous deux formats : un format encyclopédique A4 et un format livret A5 qui est un résumé analytique des résultats.

CASIMIR DJEZOU



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

### ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA DU 04 DÉCEMBRE 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 04 décembre 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois cent soixante-quatre (364) jours pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 04 décembre 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

| Résultats de l'émission                |                |
|--|----------------|
| Montant global des soumissions (F CFA) | 85 296 000 000 |
| Dont ONC                               | 1 750 000 000  |
| Montant retenu (F CFA)                 | 22 000 000 000 |
| Dont ONC                               | 1 750 000 000  |
| Prix Marginal                          | 4,9997%        |
| Prix Moyen Pondéré                     | 4,9490%        |
| Rendement Moyen Pondéré (RMP)          | 5,21%          |
| Nombre soumissions                     | 51             |
| Nombre Participants directs            | 20             |
| Taux de couverture                     | 426,48%        |
| Taux d'absorption                      | 25,79%         |

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 04 décembre 2019  
Le Directeur

Adrien DIOUF

**BP :4709 Dakar RP-Sénégal**  
**Tél : +221 33 839 10 10**  
**E-mail : agenceumoaTitres@umoaTitres.org**  
**www.umoaTitres.org**

# Traitements de cancers et des maladies virales Le Groupe Roche et la Côte d'Ivoire concluent un accord de 86,4 milliards de FCfa

Le vice-Président Daniel Kablan Duncan a accordé, hier à son cabinet au Plateau, une audience à Christoph Hans Franz, Pca de l'entreprise pharmaceutique, après la signature du partenariat à la Primature.

Un peu plus de 86,4 milliards de F cfa. C'est le montant que vont investir le Groupe Roche et le gouvernement ivoirien dans la prise en charge et le traitement de personnes atteintes de cancers et maladies virales en Côte d'Ivoire de 2020 à 2024. L'accord quinquennal entre les deux parties a été signé, vendredi à la Primature au Plateau, par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (Mshp), Eugène Aka Aouélé, pour la partie Côte d'Ivoire, et le président du conseil d'administration Christoph Franz, pour le compte du partenaire. Après avoir paraphé la plateforme de collaboration, les signataires ont été reçus en audience par le vice-Président de la République Daniel Kablan Duncan, à son cabinet au Plateau. Eugène Aka Aouélé, au nom de la délégation, a expliqué que cet accord, qui se veut innovant,



Le nouvel accord, salué par Daniel Kablan Duncan, permettra de prendre en charge 2295 patients par an. (PHOTO: PORO DAGNOGO)

sera financé à hauteur de 66,6 milliards de FCfa par le laboratoire Hoffman-La Roche et

de 19,6 milliards de F cfa par l'État de Côte d'Ivoire. « Cette convention va permettre

d'accroître la couverture de prise en charge avec 12 produits pharmaceutiques et de

réduire le coût des médicaments », a relevé le ministre ivoirien. Le projet donnera accès aux diagnostics et aux traitements à plus de 2295 patients par an, avec la possibilité d'aller au-delà des 50 % de ce quota sans un surcoût financier pour l'État de Côte d'Ivoire.

« Pour notre pays, l'investissement pour les quatre affections que sont le cancer du sein, l'hépatite B, l'insuffisance rénale et l'hémophilie A représentera 22,5 % par an du coût réel de la prise en charge. Ce qui dénote une baisse de 18 % par rapport au précédent accord de 2014-2019 », a fait savoir le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Avant d'ajouter qu'à ces pathologies, s'ajoutent les cancers du pancréas, du poumon et de l'estomac qui seront désormais pris en compte dans la thérapie.

« Le nouvel accord met égale- ment un point d'honneur sur le renforcement de la communication, la sensibilisation, la disponibilité du matériel de dépistage et de diagnostic et la formation d'environ 40 oncologues, grâce à des bourses offertes par le laboratoire Hoffman-La Roche. Christoph Hans Franz s'est félicité de l'acte 2 du partenariat qui unit le Groupe Roche à la Côte d'Ivoire. La coopération sanitaire avec le pays, relève-t-il, permettra aux malades de cancers et d'affections virales de bénéficier de traitements innovants et efficaces. « Je suis convaincu que le fait pour des patients d'avoir accès à des traitements de pointe est un pas en avant pour le pays. Je pense que la Côte d'Ivoire, par cet accord, prend la tête de la lutte contre le cancer et les maladies virales en Afrique », a-t-il conclu. ■

GERMAIN GABO

## Ville durable Amichia souligne l'importance du secteur privé

En prélude à l'organisation du pré-sommet Afrique-France, prévu les 27 et 28 février 2020 en Côte d'Ivoire, le ministre de la Ville, François Albert Amichia, a pris part à l'Assemblée générale du Club Abidjan Ville durable, le 13 décembre 2019 au siège du groupe Bolloré Côte d'Ivoire. À cette occasion, il a relevé les défis et enjeux majeurs qui se présentent au ministère dont il assure la charge. Notamment donner un meilleur visage, une nouvelle dynamique et une identité aux villes ivoiriennes. Il a par ailleurs insisté sur la nécessaire implication du secteur privé et des différents partenaires pour atteindre ce but. Aussi, a-t-il souhaité leur participation aux rencontres d'Abidjan qui auront lieu du 27 au 28 février 2020. « Je voudrais solennellement vous inviter à prendre une place importante dans l'organisation de ce rendez-vous continental et surtout d'y présenter les solutions que vous développez au sein de vos entre-



Le ministre de la Ville et les membres du club Abidjan ville durable ont eu des échanges fructueux.

prises », a indiqué le ministre Amichia. Cet événement, selon lui, vise à créer un cadre d'échanges sur les solutions et les expériences inspirantes portées par les différents acteurs de la ville et à favoriser un dialogue constructif pour les villes durables d'Afrique. Face aux défis du réchauffement climatique et à l'urbanisation galopante, des en-

treprises françaises réunies au sein du Club Abidjan Ville Durable ont décidé de travailler avec les décideurs et les entrepreneurs ivoiriens afin de concevoir ensemble la ville du futur. Une ville respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie de ses habitants ■

DRAMOUS YÉTI

## Secteur sanitaire et électricité L'employabilité des jeunes évaluée

Le projet partenariat pour la formation professionnelle dans les métiers d'installations sanitaires et photovoltaïques (Pfpispv) était au centre d'une rencontre organisée le 11 décembre à Abidjan-Plateau, par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (Bmz), avec la participation du Secrétariat d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. Cette rencontre qui a réuni les représentants de ministères, des entreprises partenaires du secteur privé ainsi que des chambres consulaires, avait pour objectif de faire la restitution de l'enquête menée dans le cadre dudit projet sur les Pme œuvrant dans les secteurs de l'électricité, et la plomberie, du sanitaire, et d'évaluer l'employabilité des artisans dans les domaines visés par le projet.

Il ressort de cette étude, selon Susanne Neymeyer, consultante du projet Pfpispv, qu'à

Abidjan et Bouaké, la proportion de personnel non permanent dans ces entreprises est relativement élevée. La plupart des entreprises éprouvent des difficultés à disposer d'un équipement adéquat et à accéder au marché du travail; en plus du faible niveau des artisans dont les diplômés sont peu reconnus et surtout le caractère informel des entreprises.

Tout en reconnaissant cette situation, le représentant du Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, Brou Yao Gervais, s'est félicité de la mise en œuvre du Pfpispv, dont l'objectif est d'améliorer la qualification et l'employabilité des jeunes et des artisans évoluant dans le sanitaire, l'électricité et une spécialisation en photovoltaïque. « Cet atelier qui s'inscrit dans le chronogramme des activités du projet devrait, à terme, nous permettre de développer des formations porteuses pour l'industrie ivoirienne dans l'op-

tique d'une diversification de l'offre de la formation », a-t-il affirmé.

Il a précisé que la problématique de l'employabilité des jeunes et des artisans reste une question transversale qui touche le département ministériel qu'il représente.

Brou Yao Gervais a dit fonder un grand espoir sur les conclusions de cet atelier et les recommandations qui en sortiront. « Ils seront d'une grande utilité pour assurer l'implantation du projet qui, au-delà des populations cibles et des établissements bénéficiaires, sera élargi aux autres établissements du dispositif qui forme dans les filières visées par le projet », a soutenu l'émissaire du Dr Brice Kouassi.

Carola Schmidt, chef de projet, a pour sa part précisé que le Pfpispv, financé par le Bmz, contribuera à l'équipement des centres de formation partenaires du projet, notamment le Centre de formation Mohammed VI, et le collège d'Enseignement technique (Cet) de Bouaké ■

ÉMILIENNE P. AMANGOUA

## Dialogue public-privé

# Les opérateurs économiques satisfaits des actions du gouvernement

Les acteurs du secteur privé et des membres du gouvernement ont eu des échanges fructueux, hier, à la salle de conférences du ministère de l'Economie et des Finances.

Le Comité de concertation Etat/Secteur privé (Ccesp) a organisé, ce 13 décembre, à l'immeuble Siam sis au Plateau, une réunion de son Comité technique de concertation (Ctc). Cette rencontre, qui a réuni des représentants des ministères et du secteur privé, visait à situer les acteurs du dialogue public/privé sur l'état d'avancement des préoccupations en traitement au Ccesp. Elle avait à son ordre du jour l'examen du dossier sur les mesures en faveur des Petites et moyennes entreprises (Pme) en Côte d'Ivoire.

A cette occasion, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré, a d'emblée félicité les membres du gouvernement et ceux du Ccesp pour tout ce qui a été entrepris dans le cadre du dialogue permanent avec le secteur privé. « Les débats ont été toujours fructueux.



Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly (au centre), a présidé la réunion du Comité technique de concertation avec les acteurs du secteur privé. (PHOTOS:DR)

Et nous saluons les mesures prises en faveur des Pme. Au niveau de la fiscalité, nous pouvons noter que des efforts considérables ont été faits. Il en est de même pour la dette intérieure, la commande publique et le financement du

crédit envers les Pme. On note des points de satisfaction, par exemple l'application du délai de 90 jours pour le paiement des créances étatiques, l'exonération de la patente, etc. » s'est-il réjoui. Toutefois, selon Faman

Touré, des préoccupations demeurent. « Il s'agit de la fiscalité des Pme au niveau de l'impôt synthétique. Nous observons que 10% retenus sur les marchés parviennent quelquefois très tard aux Pme, lors des paiements du

Trésor public », a-t-il déploré. Face à ces préoccupations, le ministre de l'Economie et des Finances, par ailleurs président du Comité technique de concertation, Adama Coulibaly, a souligné que le gouvernement entend renforcer

les bases du partenariat avec le secteur privé, en œuvrant pour un dialogue permanent axé sur la recherche de solutions consensuelles aux problématiques posées. « Il importe donc de créer les conditions les plus optimales en vue de permettre à notre secteur privé national de jouer pleinement sa partition en tant que créateur de richesses et grand pourvoyeur d'emplois », a rassuré Adama Coulibaly. Qui avait à ses côtés le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté. Se prononçant sur les préoccupations exprimées par le secteur privé, le ministre en charge de l'Economie et des Finances a proposé une approche plus sectorielle pour accorder plus de temps dans l'examen des préoccupations et garantir une meilleure efficacité dans les solutions à proposer au gouvernement ivoirien.

EMELINE P AMANGOUA

## Attractivité du marché ivoirien

# Les investissements directs étrangers ont augmenté de 52,2% en 2018

Après un solde global négatif un an plus tôt, les paiements extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés, en 2018, par un excédent de 204,6 milliards de F Cfa», a indiqué, hier, le directeur national de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), Chalouho Coulibaly, au siège national de l'institution bancaire à Abidjan-Plateau. C'était à l'occasion de la 4e édition de la Journée de diffusion des comptes extérieurs de l'année. Un événement présidé par le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, en présence du directeur général du Trésor public, Jacques Assahoré, par ailleurs président du Comité de la balance des paiements, ainsi que de plusieurs acteurs du secteur privé et du monde diplomatique. Cette journée, organisée chaque année, vise à présenter à tous les acteurs économiques les principaux résultats des comptes extérieurs de la Côte d'Ivoire au titre de l'exercice écoulé. Les résultats ont été jugés satisfai-



Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly (au centre), a présidé la réunion du Comité technique de concertation avec les acteurs du secteur privé.

sants par le ministre Adama Coulibaly, qui a souligné les efforts du Gouvernement. « Conscient de la nécessité de garantir l'équilibre interne et externe de notre économie, le Gouvernement ne ménage aucun effort, sur la base des résultats issus d'analyses des comptes macroéconomiques, pour envisager les mesures idoines visant la

transformation accrue de nos matières premières, l'attractivité des capitaux étrangers par l'amélioration de l'environnement des affaires et la poursuite des réformes structurelles », s'est-il félicité. L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire connaît effectivement une nette amélioration. En atteste la progression des flux nets

des Investissements directs étrangers (Ide), de 52,2%. La France pointe en tête des pays de provenance de ces Ide. La balance des paiements, rappelons-le, est un état statistique qui retrace, sous forme comptable, l'ensemble des échanges entre les résidents d'une économie et les non-résidents, au cours d'une période donnée

(dans le cas échéant, au cours d'une année). Elle permet d'évaluer l'insertion de l'économie dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres et de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde. En quelque sorte, elle représente le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur,

donne un éclairage sur l'attractivité du pays en termes d'investissements directs étrangers et d'identifier les causes des déséquilibres macroéconomiques conjoncturels ou structurels, afin d'y apporter éventuellement des réponses appropriées. Pour calculer cette balance, les données sont collectées par la Bceao par le biais d'une enquête annuelle auprès de l'administration publique, des ambassades et d'un échantillon assez représentatif des entreprises exerçant dans divers secteurs d'activité. Pour cette édition, ce sont 800 entreprises qui ont été démarchées. Elles ont presque toutes répondu à l'enquête, avec un taux de participation record se situant à 93%, contre 89,9% en 2017. Le ministre s'est félicité de ce fort taux de participation. « Cette évolution positive ou, mieux, cette performance renforce la qualité et la fiabilité des données relatives aux échanges de notre pays avec l'extérieur et mérite d'être maintenue durablement », a-t-il indiqué.

FAUSTIN EHOUMAN

## Participation à "Expo Dubaï 2020"

# La Côte d'Ivoire veut capter 1 000 milliards de Fcfa d'investissement

La cérémonie de lancement officiel des activités de préparation de la participation de la Côte d'Ivoire a eu lieu, hier, à Pullman hôtel d'Abidjan.

La Côte d'Ivoire prendra part à la plus grande exposition à caractère universel dénommée "Expo Dubaï 2020" qui se tiendra du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021, à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis. Sous le thème "Connecter les esprits, construire le futur". La cérémonie de lancement officiel des activités de préparation de la participation de la Côte d'Ivoire, a eu lieu hier, à Pullman hôtel d'Abidjan. Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui représentait le Premier ministre a fait savoir que l'objectif assigné pour la Côte d'Ivoire à cette exposition universelle est de capter « 1 000 milliards de Fcfa d'investissement, soit 1,8 milliard dollars Us ».

L'émissaire d'Amadou Gon Coulibaly a précisé que la présence du pays à cet événement de haut niveau, s'inscrit dans le cadre des activités de promotion des investissements publics et privés pour réaliser des projets devant conduire à l'émergence de la



Le ministre Souleymane Diarrassouba et le directeur général du Cepici Essi Esmel ont présenté les grandes articulations de cette exposition.

Côte d'Ivoire. En effet, le point focal de la participation ivoirienne est le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici). Son directeur général, par ailleurs

ministre auprès du Premier ministre chargé de l'investissement privé, Emmanuel Esmel Essi a mis à profit cette rencontre pour expliquer que trois sous-thèmes ont été arrêtés pour meubler

les activités de cette exposition, à savoir Opportunité, Mobilité et Durabilité. Et selon le commissaire général de la section Côte d'Ivoire à « Expo Dubaï 2020 », le pays exposera dans le district "Mobilité"

où l'ensemble de ses activités s'articuleront dans un pavillon autonome de près de 500 mètres carrés qui sera aménagé pour la circonstance. A l'en croire, il y aura des foras économiques sectoriels, des

activités culturelles et touristiques notamment pour la valorisation du cacao "made in Côte d'Ivoire", etc. La délégation ivoirienne participera aux différents programmes organisés par l'Expo Dubaï 2020. Aussi, convient-il de relever que le 1er avril 2021, a été retenu pour être la "Journée nationale de la Côte d'Ivoire". 200 pays et organisations et plus de 25 millions de visiteurs dont 70% venant de l'étranger sont attendus à ce rendez-vous mondial. Emmanuel Essi en sa qualité de représentant officiel et l'interlocuteur unique du pays, conformément à la réglementation en vigueur, a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les acteurs aussi bien de l'administration publique que du secteur privé de se mobiliser pour une très forte représentativité du pays à cette exposition universelle. Laquelle se tient pour la première fois à Dubaï, reconnue comme le carrefour des affaires entre l'Afrique et le Moyen Orient.

EMELINE P. AMANGOUA

## Conseil de gestion des établissements publics nationaux Les représentants du ministère du Budget formés aux bonnes pratiques

Un séminaire de formation destiné aux représentants du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat dans les Conseils de gestion des Etablissements publics nationaux (Epn) s'est tenu du 11 au 12 décembre, à l'Hôtel Tiama, au Plateau. Organisé par ledit ministère à travers la Direction générale du Budget et des Finances, le séminaire vise à renforcer continuellement la gouvernance du secteur parapublic pour rendre sa gestion conforme aux standards internationaux. « Le présent atelier vise à vous donner les bases de votre fonction de Conseiller des gestions Epn. Mais le travail d'appropriation effective et d'approfondissement vous revient », a déclaré le directeur général du Budget et des Finances, Traoré Seydou. Les membres du Conseil de gestion des Epn doivent maîtriser tous les textes législatifs et réglementaires régissant les Epn, particulièrement les



Adama Sali, directeur de Cabinet du ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

nouveaux textes issus de la réforme des finances publiques de deuxième génération impulsée par l'Uemoa, selon Traoré Seydou. Les

Conseils de gestion des Epn n'ont pas toujours fonctionné de façon optimale. « Les rapports établis trimestriellement par la direction générale

du Budget et des Finances montrent que plusieurs Epn n'ont toujours pas encore de Conseil de gestion et que les Conseils de gestion qui existent se réunissent bien souvent de façon irrégulière », a noté Adama Sali. « La mission de ces Conseils de gestion est de veiller à la bonne gouvernance et à la performance des Epn. Cette mission est d'une importance capitale », a-t-il poursuivi. Les établissements publics nationaux sont des services publics qui, en raison des spécificités des missions qui leur sont confiées, bénéficient de la personnalité juridique et d'une autonomie financière visant à favoriser leur efficacité. Pour encadrer cette autonomie, le législateur a décidé de placer les Epn sous l'autorité et le contrôle du Conseil de gestion où siègent périodiquement les représentants des ministres dont relèvent les activités de chaque établissement.

DAVID YA

## Péage routier Les postes de Thomasset et de Moape mis en service le 15 décembre

Les postes à péage de Thomasset et de Moape, sur la route de l'Est, seront mis en service le 15 décembre. La date et les tarifs ont été fixés au cours du Conseil des ministres du 27 novembre à Katida. Le système de péage a été initié par le Fonds d'entretien routier (Fer) qui a pour mission essentielle la mobilisation de ressources financières affectables à l'entretien routier national, en vue de garantir l'autonomisation du financement de l'entretien des routes. Cette initiative se situe dans le cadre de la stratégie de renforcement et de développement du réseau national engagée par le gouvernement. Le financement de l'entretien routier est un véritable défi. La réhabilitation de la route de l'Est sur laquelle les deux postes à péage ont été installés a coûté un peu plus de 38 milliards de Fcfa, selon une note du Fer. Les tarifs homologués sur le tronçon sont : Classe 1 : vé-



Diaby Lanciné, directeur général du Fonds d'entretien routier.

hicules légers : 500 Fcfa ; Classe 2 : véhicules de moins de 32 places : 1 500 Fcfa ; Classe 3 : cars de plus de 32 places et gros camions : 2 500 Fcfa ; Classe 4 : camions poids lourds 3 500 Fcfa.

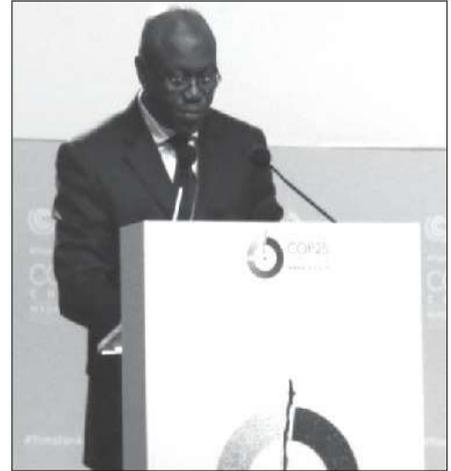
D. YA

COP 25

# La Côte d'Ivoire s'engage à rehausser son ambition climatique

L'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Espagne a fait une importante déclaration à la Cop 25 à Madrid, au nom du Chef de l'État Alassane Ouattara.

L'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Espagne, Jean Roger Bouaffo Kouadio, représentant le Président de la République, a affirmé, le 10 décembre à Madrid, l'engagement de la Côte d'Ivoire à rehausser son ambition climatique par la révision de ses Contributions déterminées nationales (Cdn). « La Côte d'Ivoire marque sa volonté de s'engager dans une trajectoire de développement bas carbone et résilient aux changements climatiques, à travers la révision de ses



SEM. Jean Roger Bouaffo Kouadio a appelé les pays développés à respecter leurs engagements.

**MISE EN SERVICE DES POSTES À PÉAGE DE THOMASSET ET DE MOAPE**  
(Région de la Mé)

**15 DÉC 2019**

+ D'ENTRETIEN  
+ DE SÉCURITÉ  
+ DE CONFORT

contributions déterminées nationales (Cdn) », a-t-il déclaré. Cette vision est le couronnement de la ratification de l'Accord de Paris par l'État ivoirien en 2016, selon lui.

Au dire de l'Ambassadeur, l'annonce concrète des efforts sera proclamée en 2020 lors de la COP 26. Pour ce faire, les autorités environnementales optent pour le développement de certains axes capitaux en rehaussant les ambitions du pays dans le cadre de la révision des Cdn, a-t-il fait savoir. « Nous comptons mettre en œuvre la gestion durable de nos forêts dans un contexte de préservation, de réhabilitation et d'extension avec pour objectif de 20% de couverture nationale forestière à l'horizon 2030.

Notre agriculture doit être respectueuse de l'environnement et intelligente face au climat », a expliqué Jean Roger Bouaffo Kouadio.

Qui a également indiqué d'autres actions liées aux énergies renouvelables et aux emplois verts. Il s'agit de la promotion de l'économie circulaire par la valorisation des déchets, l'utilisation des énergies renouvelables dans la production de l'électricité, la promotion du transport durable.

Le diplomate a souligné que la Côte d'Ivoire est consciente des impacts des changements climatiques sur son développement. Car, selon

un rapport de la Banque mondiale de juillet 2018, elle figure parmi l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique avec un rang de 147ème sur 169.

Les conséquences, comme partout dans le monde, se percevront à l'horizon 2050, a rappelé le chef de la mission diplomatique ivoirienne en Espagne. Aussi, a-t-il déclaré : « Les prévisions météorologiques indiquent une hausse de la température de 2°C en moyenne pour l'ensemble du pays avec un pic qui peut dépasser 3,5°C en Janvier, et des hausses de températures plus élevées au Nord qu'au Sud. Aussi, constaterons-nous une variation des précipitations allant d'une baisse de 9% en mai, à une hausse de 9% en octobre. L'élévation du niveau de la mer prévoit 30 cm le long des côtes ivoiriennes ».

Face aux représentants des organisations internationales des 197 pays présents à cette COP25, Jean Roger Bouaffo Kouadio a invité les pays développés à honorer leurs engagements, à rendre plus fluides les conditions d'accès à la finance climatique et l'efficacité du transfert de technologies. Parce que, a-t-il insisté, "l'heure n'est plus au stade de latence mais à l'action" ■

ABOUBAKAR BAMBA  
SOURCE: SERCOMMNEED

## LES TARIFS

| Classe 1<br>véhicules légers | Classe 2<br>véhicules intermédiaires | Classe 3<br>poids lourds autorisés et autres véhicules à 2 essieux | Classe 4<br>poids lourds autorisés et autres véhicules à 3 essieux et plus |
|------------------------------|--------------------------------------|--|--|
| <b>500 FCFA</b>              | <b>1.500 FCFA</b>                    | <b>2.500 FCFA</b>  | <b>3.500 FCFA</b>  |

N° Vert 1305

Notre ambition, votre confort routier.

IMMEUBLE FER, AVENUE CHARDY, PLATEAU  
TEL: 00223 20 31 13 06 / FAX: 00225 20 31 13 06 - 04 BP 3089 ABIDJAN 04 / EMAIL: INFO@FER.CI



# Sidiki Konaté à propos de la mission de son département “ Notre objectif, sortir les entreprises de l’artisanat de l’informel ”

Le ministre de l’Artisanat fait l’état des lieux et lève un coin du voile sur ses ambitions pour les artisans.

Mot introductif

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter un joyeux anniversaire au groupe Fraternité Matin qui célèbre ses 55 ans, ce grand média qui a toujours accompagné l’État de Côte d’Ivoire. Nous souhaitons, à travers ce journal, faire connaître davantage la mission assignée par le Président de la République à notre département ministériel. Une vaste campagne de vulgarisation de nos activités est en cours et va connaître une intensification dès janvier 2020. Les échanges que nous aurons entrent en ligne de compte de cette grande opération de communication et de vulgarisation sur le secteur de l’artisanat. Il est bon que les Ivoiriens sachent ce qu’est l’artisanat dans toutes ses dimensions et qu’ils s’imprègnent des opportunités qu’offre ce secteur d’activités. Il faut aiguïser l’intérêt des Ivoiriens pour l’artisanat.

## Quelles sont les attributions du ministère de l’Artisanat ?

Le ministère de l’Artisanat existe en Côte d’Ivoire depuis plusieurs années. Il y a eu plusieurs dénominations. A certains moments, c’était le ministère de l’Artisanat et du Tourisme, le ministère de l’Artisanat et des Pme ou le ministère de l’Artisanat et du Commerce. Toujours est-il que ce ministère a existé. C’est l’un des anciens ministères dans les différents gouvernements qui se sont succédés en Côte d’Ivoire depuis plusieurs décennies. Le ministère de l’Artisanat est chargé de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d’artisanat. Nous sommes chargés de suivre cette politique. Et, en liaison avec les autres départements ministériels, nous avons la responsabilité de plusieurs actions que je résume en sept points. Nous devons faire la promotion de l’artisanat et des entreprises du secteur de l’artisanat ; définir et mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire relatif aux activités artisanales ; définir et mettre en œuvre une politique de



PHOTOS : PORO DAGNOGO

financement des entreprises du secteur de l’artisanat, en liaison avec les ministères chargés de l’Économie et du Budget ; aménager et exploiter des sites artisanaux d’intérêt national ; organiser, promouvoir et commercialiser des produits artisanaux tant en Côte d’Ivoire qu’à l’extérieur ; promouvoir l’apprentissage et la formation continue, et enfin mettre en œuvre une politique d’encadrement et de modernisation de ce secteur.

## Quel est le cadre institutionnel et juridique qui régit la mise en œuvre de ces attributions ?

Ces attributions se basent sur le code de l’artisanat. A ce sujet, il faut rappeler que depuis 1994, l’État de Côte d’Ivoire a adopté un code de l’Artisanat. Ce code permet d’organiser ce secteur au niveau institutionnel, réglementaire et juridique. De ce code est sorti un décret d’application fixant la nomenclature des métiers. Avec ce décret, l’État a défini les activités du secteur de l’artisanat. Tout ce travail s’appuie sur la Chambre nationale de métiers de Côte d’Ivoire, qui est la chambre consultative du ministère. Cette chambre fait partie des quatre chambres consu-

laïres que compte le pays ; à savoir la Chambre des rois, la Chambre du commerce, la Chambre d’agriculture et la Chambre de métiers. Dans le cadre de la politique communautaire de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), il a été adopté un code communautaire de l’artisanat. Nos

l’artisanat africain (Codepa). Celle-ci appuie également la promotion de l’artisanat au niveau africain. Voici brièvement présenté tout l’arsenal politique, juridique, institutionnel et réglementaire du secteur de l’artisanat.

## Quel peut-on considérer

“ Ce secteur offre d’énormes opportunités en matière d’emplois, de formation et de richesses. Des statistiques le prouvent, il faut maintenant les consolider. ”

Chefs d’État ont estimé que l’artisanat est un secteur assez déterminant dans notre économie et qu’il faut mettre un accent sur sa promotion dans la politique communautaire. Une telle option permet de résorber la question de l’emploi et de la création de richesse dans nos pays. En plus de la sous-région, nous avons aussi une organisation africaine appelée Comité de coordination pour le développement et la pro-

parce qu’on parle de hand work (les œuvres de la main) en opposition aux productions industrielles. Ici, l’élément fondamental, c’est que les œuvres doivent être faites à la main. Ensuite, on pourra utiliser d’autres outils pour faire ce travail. C’est la définition commune adoptée qui permet donc d’identifier l’artisan.

## Et à quel moment parlez-vous d’entreprise artisanale ?

A ce niveau, la Côte d’Ivoire a déjà adopté, en ce qui concerne les Petites et moyennes entreprises (Pme), une loi qui donne une sorte de définition et la classification des entreprises. Donc, nous avons des Toutes petites entreprises (Tpe), des Petites entreprises (Pe) et des Moyennes entreprises (Me). Tout dépend du nombre de personnes qui travaillent dans l’entreprise et du capital injecté. C’est cette disposition qui s’applique aux entreprises du secteur de l’artisanat. Une entreprise artisanale donc peut comprendre une personne comme plusieurs qui exercent une activité artisanale. Mais le mode de production reste manuel. Donc, nous avons des Toutes pe-

## de développer et de promouvoir l’artisanat ?

Ce secteur offre d’énormes opportunités en matière d’emplois, de formation et de richesses. Des statistiques le prouvent, il faut maintenant les consolider. Car des études faites dans les années 1970 par le Bureau international du travail (Bit) affirment que l’artisanat contribuait à hauteur de 30% du Pib en Afrique. Si nous prenons cet exemple d’il y a près de quarante ans, imaginez-vous ce que cela représente aujourd’hui dans nos pays. Ce secteur compte huit branches d’activités qui donnent près de 240 corps de métiers en Côte d’Ivoire. Dans l’artisanat, il y a l’apprentissage, les maître-artisans, les ateliers, et un appui aux apprentis qui s’installent après leur formation. C’est en gros, un vivier d’emplois. C’est pourquoi, le ministère de l’Artisanat peut être défini comme le ministère des métiers. C’est le secteur qui peut permettre à toute personne d’apprendre un métier parmi l’offre de 245 que compte les huit branches d’activités définies par la loi ivoirienne.

## Quelles sont ces huit branches ?

Il s’agit de la branche de l’agroalimentaire, l’alimentation et la restauration ; celle des mines et carrières, construction de bâtiments. La branche des métaux et construction mécanique, métallique, électromécanique, électricité et petites activités de transport. La branche bois et assimilés, mobiliers et ameublement. La branche Textile, habillement, cuir et peau ; la branche audiovisuelle et la communication ; la branche hygiène et soins corporels ; et enfin la branche artisanat d’art et décoration. C’est dans ces huit branches que se trouvent les 245 métiers sus-indiqués.

## Pourquoi citer quelques métiers du secteur de l’artisanat ?

Dans l’alimentation, on peut citer, entre autres, les transformateurs de fruits, légumes, noix et feuilles ; des

## Pourquoi est-il important

→

fabricants de condiments et assaisonnement, les transformateurs de grains et de tubercules ; les fabricants de produits laitiers, de boissons artisanales ; les boulangers, pâtisseries, les biscuitiers, les fabricants de friandises à base d'arachide, de sucre caramélisé à la pâte alimentaire, les petits restaurateurs, les traiteurs, les cuisiniers et les métiers connexes, les vendeuses de beignets, d'alloco, les fabricants de sel et d'aliments, les orpailleurs traditionnels, etc.

Dans la branche bâtiments, mines et carrières, on a notamment le carreleur, le staffeur, le peintre, le menuisier, les aménagistes de chaussée, les électriciens, les maçon – dont le constructeur de case au niveau du village, l'électricien... Au niveau de la branche métaux et constructions métalliques, vous avez, entre autres les métallurgistes, les ferrailleurs, les ferronniers, des fabricants de meubles en fer forgé, des menuisiers métalliques, les mécaniciens et réparateurs de véhicules, de cyclomoteurs, des vulgari-sateurs. Nous avons également des électroniciens, des mécatroniciens, les ajusteurs d'appareils électriques, des fabricants de machines agricoles, des réparateurs de matériels de transport fluviale et naval. Toujours dans cette catégorie on a chauffeurs de taxis de deux, trois et quatre roues, les réparateurs d'ordinateurs, de télévisions, les charretiers, les horlogers, les réparateurs d'appareils médicaux, les réparateurs de machines de froid, les réparateurs de pompes hydrauliques...

Justement au niveau des pompes hydrauliques, nous avons un vaste programme avec le ministère de l'Hydraulique, soutenu par la Coopération allemande et qui consiste des réparateurs de pompes hydrauliques.

Dans la branche bois et assimilés, nous avons les menuisiers, les ébénistes, les bucherons, les constructeurs de pirogues, des fabricants d'instruments de musique en bois, des sculpteurs sur bois, fabricants d'articles en liège.

Dans la branche textile, cuir et peau, nous avons les tailleurs, les couturiers, les fabricants d'objets et accessoires en tissu, les teinturiers, les sérigraphes, les tapisseries et fabricants d'articles en maille.

Dans la branche de l'audio-visuel, il y a l'imagerie, les photographes, les caméramen, les maquettistes, les imprimeurs, les encadreur ainsi que des installateurs de matériels audio-visuels.

Dans la branche hygiène et les soins corporels, on a les

trousseurs, coiffeurs, esthéticiens, les fabricants de savon, de produits d'entretien ou esthétiques, les acteurs de la pharmacopée traditionnelle, les fabricants de prothèses et matériels orthopédiques, les agents de nettoyage et d'entretien, les blanchisseurs, les spécialistes en pressing, les spécialistes en pressing, les laveurs de voiture et les spécialistes en traitement et élimination de déchets. La dernière branche, c'est celle de l'artisanat d'art et de la décoration. Ce sont les joailliers, les bijoutiers, les orfèvres, les bronziers, les ferronniers d'art, les armuriers, les perliers, les sculpteurs et décorateurs, les fabricants de jouets et de jeux, les restaurateurs du patrimoine, les potiers, les céramistes et les verriers et autres fabricants d'objets d'art, les fabricants en art graphique, les décorateurs, les fabricants en arts graphiques floraux, les jardiniers, les créateurs d'espaces verts, les paysagistes et les aménagistes, etc.

**Les acteurs de ce vaste secteur d'activités que vous venez de décrire sont-ils conscients qu'ils ont un ministère qui leur est dédié ?**

Non, tous ne le savent pas. Et c'est à cela que se résume, entre autres, notre travail au ministère de l'Artisanat, c'est-à-dire vulgariser les textes et organiser l'ensemble du secteur.

**Quels sont aujourd'hui les programmes prioritaires ou axes stratégiques de développement de l'artisanat, un secteur qui représente près de 15% du PIB ivoirien ?**

Je viens de vous énoncer toutes nos attributions. Les axes stratégiques sont contenus dans le Programme national de développement (Pnd) et dans le Programme social du gouvernement (PSGouv). Il s'agit d'un programme de promotion de l'artisanat, d'un programme d'infrastructures, d'un programme de financement au profit des entreprises de l'artisanat, et un programme d'encadrement, d'apprentissage et de formation continue. Tous ces programmes visent à sortir les entreprises du secteur de l'artisanat de l'informel pour en faire de véritables entreprises nationales.

**De toute évidence, la question du financement reste une préoccupation majeure de votre stratégie de développement du secteur...**

Effectivement, cela reste une préoccupation. C'est pour-



PHOTOS : PORO DAGNOGO

une politique de financement propre de l'artisanat, en relation avec les ministères en charge de l'Économie et du Budget. L'objectif est de parvenir à mettre en place un fonds de garantie conséquent pour les entreprises productives du secteur de l'artisanat.

**En matière de développement de l'artisanat, quels sont les acquis de la Côte d'Ivoire ?**

En termes d'acquis, nous avons une volonté politique affichée par le Président de la République de faire de ce secteur l'un des secteurs clés de notre économie. Nous avons aussi des textes qui régissent le secteur. Ainsi que la Chambre des métiers pour encadrer les artisans. Il y a également des infrastructures, notamment des réserves foncières au niveau d'Abidjan et de toutes les grandes villes de Côte d'Ivoire pour construire des sites au profit du secteur de l'artisanat. On peut citer les sites de Grand-Bassam de près de 40 hectares, d'Abidjan Nord (Abobo-N'dotrè et Anyama) de près de 40 hectares et un site de 10 hectares dans les principales villes de nos régions. Cela démontre que la mise en œuvre d'une vraie politique d'aménagement de sites au profit des artisans.

L'Etat nous donne aussi la possibilité de rechercher des bailleurs de fonds pour construire en BOT ces différents sites. Il faut préciser qu'à ce niveau, nous sommes très avancés avec des bailleurs de fonds chinois et européens, pour financer ces infrastructures. Des projets existent, et tout investisseur est la bienvenue au

ministère de l'Artisanat dans le cadre du financement des différents projets.

**De façon spécifique, Abidjan semble être une zone à problème pour l'artisanat ?**

C'est exact ! Les artisans se sont installés sans aucun plan, à la lisière des communes. Entre-temps, les communes se sont développées jusqu'à leur niveau. Ceci concerne certains métiers (garages, mécaniques, ferrailleurs, etc.). C'est avec eux que nous rencontrons beaucoup de problèmes. L'État de Côte d'Ivoire, conscient de l'importance du secteur de l'artisanat, s'est engagé à trouver des sites durables à Abidjan.

Aujourd'hui, nous avons pu acquérir des sites sur lesquels des infrastructures pérennes et sécurisées seront construits.

**Le renouvellement des instances au niveau de la Chambre nationale de métiers de Côte d'Ivoire n'est jusqu'à présent pas effectif. Monsieur le ministre, à quand donc de nouvelles élections ?**

Effectivement, le mandat des organes actuels de la Chambre a expiré depuis juillet 2017. Ces organes sont l'Assemblée générale, le Bureau national, les Chambres régionales de métiers, les comités interprofessionnels départementaux et les organisations professionnelles départementales (Opd). Nous allons lancer l'opération électorale au niveau de la Chambre des métiers. Le représentant du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation est en charge des élections au niveau de la Chambre. Le

processus est en cours.

**Il avait été intitulé le Marché Ivoirien de l'artisanat (Miva) qui devait contribuer véritablement à la promotion du secteur.**

**Mais depuis trois élections, le Miva semble un peu essoufflé. Y a-t-il une stratégie de relance ?**

Oui, il y a une politique de promotion de l'artisanat au niveau national et international. Le ministère a participé à plusieurs salons internationaux afin de nous familiariser aux réalités à l'international. Le but ultime, c'est de parvenir à organiser un salon standard international. Nous avons fait une étude comparative par rapport à certains grands salons, notamment le salon de l'artisanat du Maroc et celui du Burkina Faso qui sont d'un standard international. On y trouve de grands artisans et de grands acheteurs internationaux. Nous avons bien compris que leur budget est très élevé et que ces salons font l'objet d'un marketing de haut niveau. En conclusion, nous avons décidé de mettre en place un modèle de partenariat public-privé pour booster le Miva, à l'instar du Salon de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (Sara). Nous pensons que l'édition 2020 du Miva va nous projeter dans ce schéma de grand salon de l'artisanat, digne de notre pays.

**Les chantiers sont énormes, mais avec de nouveaux défis...**

Les défis ont été clairement identifiés dans les différents programmes que nous avons déjà énumérés. Pour tout vous dire, c'est tout le pays qui est en chantier dans ses différents démembrements. Nous avons un Président la République qui a une grande vision de notre pays, de chaque secteur le constituant, en vue de l'émergence à tous égards. Et le Premier ministre, qui met en exécution les composantes de cette vision, attend de chacun de nous d'aller le plus loin possible dans les efforts, en vue de la réalisation de cette vision.

L'artisanat, comme tous les autres secteurs de notre économie, doit être au rendez-vous de l'émergence.

**Le modèle de fonds de garantie est-il un gage de performance des artisans et du dynamisme du secteur en Côte d'Ivoire ?**

Bien sûr ! Il y a des entreprises viables du secteur de l'artisanat qui méritent d'être soutenues et qui pourront profiter valablement de ce fonds de garantie pour devenir performantes. Nous avons déjà un répertoire de

centaines d'entreprises du secteur de l'artisanat qui pourraient être boostées par ce fonds de garantie. Cela est important dans la perspective de création d'emplois durables. Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous sommes en quête de partenaires locaux et internationaux pour investir dans ce secteur.

**Vous êtes devant les parlementaires pour défendre votre programme, ces points ont-ils été pris en compte ?**

Les élus locaux sont confrontés à la question des artisans dans leur circonscription. Pour tout élu, l'artisan représente 60% de son électoral. Ils connaissent l'importance des artisans. Ils nous ont exhortés à accélérer la mise en œuvre du programme avant l'échéance d'octobre 2020.

**Quel appel du ministre Sidiki Konaté à l'endroit des acteurs du secteur ?**

Nous voudrions rappeler aux artisans de Côte d'Ivoire qu'il y a une réelle volonté politique du Président de la République et du gouvernement pour sortir ce secteur de l'informel, afin d'en faire un levier important de notre économie. Les artisans doivent accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de cette politique audacieuse, en se mettant dans les dispositions de formalisation de leurs activités.

Les artisans doivent savoir qu'un ministère leur est dédié, en vue de les aider à sortir de l'informel pour devenir des entreprises performantes, à l'instar des artisans des pays développés tels que l'Allemagne, la France, les États-Unis d'Amérique, etc.

Nous sommes en train de conclure au profit des artisans une coopération financière avec des entreprises chinoises et européennes, en vue de la construction de sites de travail dédiés exclusivement aux artisans dans plusieurs régions de Côte d'Ivoire. L'aboutissement de la mise en œuvre de la politique de financement de ce secteur leur permettra très bientôt d'accéder au crédit pour se renforcer et être compétitifs. On a également le projet de construction de centres d'apprentissage dans les différentes Chambres de métiers régionales par la Coopération allemande, en vue de redynamiser les dites Chambres régionales.

Il y a donc de très bonnes nouvelles pour les artisans de Côte d'Ivoire. ■

RÉALISÉE PAR  
AMÉDÉE ASSI,  
SERGES N'GUÉSSANT ET  
ANOH KOUAO

# Gisements aurifères de Daapleu, Gbetiouo et Yaouré L'État conclut deux conventions avec Endeavour mining et Persus mining

L'État travaille à faire du secteur l'un des piliers de l'économie ivoirienne, pour franchir la barre des 4% du PIB.

L'État de Côte d'Ivoire, représenté par son ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi, a conclu, le 9 décembre, au Plateau, une convention avec le groupe Endeavour mining représenté par son vice-président, Pascal Bernasconi, qui intervenait au nom de la Société des mines de Daapleu (Smd). Cet accord, fruit d'un an de discussion, vise à encadrer, selon Jean-Claude Kouassi, l'exploitation des gisements aurifères de Daapleu et Gbetiouo, situés dans le département de Bloléquin (Ouest). « Je voudrais vous engager à respecter scrupuleusement les termes de la présente convention », a lancé le représentant du gouvernement, avant d'ajouter que l'administration des mines est déterminée « à veiller au respect scrupuleux de cet accord et à prendre les mesures appropriées au besoin ». Dans cette convention conclue



Le ministre Jean-Claude Kouassi et le vice-président Pascal Bernasconi affichent un satisfecit après la signature des documents. (PHOTO:DR)

avec le groupe Endeavour mining, auquel appartient la Smd, l'État s'est engagé à supprimer l'impôt minimum forfaitaire et l'exonération sur le Bénéfice industriel et

commercial (Bic) durant cinq années. La convention prend également en compte la déductibilité fiscale des rémunérations de services facturées au titre

du contrat liant la Smd à la Société des mines d'Ity. Par décret N°2018-394 du 11 avril 2018, le permis d'exploitation N°49 a été attribué à la société La Mancha Côte

d'Ivoire Sarl dans le département de Bloléquin pour une durée de 11 ans. Ce permis, par un arrêté en date du 10 septembre 2018, a été transféré, à la demande de la société La Mancha Côte d'Ivoire à la Smd. En application de l'article 12 de la loi N° 2014-138 du 24 mars 2014, la Smd s'est rapprochée de l'État, comme l'explique Jean-Claude Kouassi, pour conclure un accord, d'où cette convention. Dans la même journée, une autre convention a été signée cette fois entre l'État et Persus Mining Yaouré Sa. Fruit de près d'un trimestre de négociations, la convention entre l'État et cette société vise également à encadrer l'exploitation des gisements aurifères de Yaouré, situés dans le département de Bouaflé. Tout en invitant Persus Mining Yaouré Sa, représentée par son directeur général, Merlin Thomas, au respect scrupuleux des termes de l'accord,

Jean-Claude Kouassi a rappelé que l'État a accordé des avantages à l'entreprise. Ceux-ci portent sur la suppression de l'impôt minimum forfaitaire et l'exonération sur le Bic durant cinq ans. De même, la convention devrait permettre de mettre en place un fonds de développement communautaire, la création d'un fonds séquestre destiné à la gestion des impacts environnementaux. L'accord entre l'État et ces entreprises devrait contribuer à soutenir la stabilité fiscale de ces entreprises qui entendent renforcer leurs investissements dans le secteur, tout en assurant à l'État ivoirien des recettes justes. Depuis 2011, l'État travaille à faire du secteur l'un des piliers de l'économie ivoirienne. Le PIB, qui était de 2% en 2011, s'est affiché à 3% à fin décembre 2018. A l'horizon 2020, les autorités ont décidé de franchir la barre des 4% ■

ANOH KOUAO

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

PROJET DE DEVELOPPMENT DU SYSTEME INTEGRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-EVALUATION DE LA POLITIQUE  
NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS  
DU TABLEAU DE BORD JEUNESSE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME INTÈGRE DE  
PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE)

Dans le cadre du PROJET DE DEVELOPPMENT DU SYSTEME INTEGRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE), le MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES recrute :

Durée : 40 jours ouvrables

### 1. Un (01) Consultant Spécialiste en Collecte et Analyse de Données

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 4 au moins en démographie, statistique, sciences sociales ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience significative (au moins 5 ans) dans la conduite d'opérations de collecte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de planification, suivi et d'évaluation de programmes, y compris la gestion axée sur les résultats ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique y compris Microsoft Word, PowerPoint, Excel, et de l'utilisation des logiciels d'analyse statistiques (Stata, SPSS, Epi-Info, etc.)
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de communication en français.

### 2. Un (01) Consultant Spécialiste des Programmes Jeunes et Adolescents

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 4 au moins en santé publique, médecine, sociologie,

statistique, démographie, genre, économie, relations internationales, développement international, administration publique, gestion ou autres domaines apparentés.

- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans la gestion et/ou l'élaboration de programmes de renforcement de capacités et de la participation des jeunes et des adolescents ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de planification, suivi et d'évaluation de programmes, y compris la gestion axée sur les résultats ;
- Une expérience de terrain est souhaitée.

Chaque consultant proposera une offre technique et financière pour la réalisation de l'étude, ainsi que les termes de référence y relatif.

La Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD) et la Cellule de Passation de Marchés (CPM) du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les TDR. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection sont conformes aux dispositions prévues par les procédures nationales de passation des marchés. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Ministère de la Jeunesse de le

retenir sur la liste restreinte. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

- Les Consultants et Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en langue française et déposées physiquement ou par courriel, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 décembre 2019 à 10 heures 00 et porter expressément la mention «Collecte de données relatives aux indicateurs du Tableau de Bord Jeunesse dans le cadre du développement du Système Intégré de Planification et de Suivi-Evaluation de la Politique Nationale de la Jeunesse (SIPSE-JEUNESSE)».

Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MPJJE),  
Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation  
Bâtiment G de la Cité Administrative délocalisée sise à l'ex LANEMA en face de l'ex-camp ONUCI, BPV 136 Abidjan  
Pays : Côte d'Ivoire  
Adresse électronique : pillahguyherve@yahoo.fr  
Personne à contacter : Monsieur Guy-Hervé PILLAH,  
Directeur de la Planification, de la Statistique et de la Documentation du MPJJE.

Cancer et hépatite B

# 8258 consultations enregistrées depuis 2018

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique et le président du conseil d'administration de Roche ont visité le centre de radiothérapie de Cocody

Après 22 mois de fonctionnement (du 25 janvier 2018 au 30 novembre 2019), le centre de radiothérapie Alassane Ouattara a noté dans ses registres, selon le chef du service, Pr Judith Coulibaly Didi-Kouko, 2477 nouveaux patients, 8258 consultations, 662 patients traités par radiothérapie. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène, Dr Aka Aouélé et le président du conseil d'administration du groupe Roche Christoph Hans ont exprimé, le vendredi 13 décembre, leur satisfaction quant à la bonne tenue de cette structure de cancérologie. Ils avaient à leurs côtés le directeur de l'Afrique subsaharienne du Groupe, Markus Gueumend.



Les équipements du centre ont été présentés par le Pr Judith Coulibaly Didi-Kouko au PCA de Roche Christoph Hans Franz. (PH: DR)

Santé et de l'hygiène publique, Dr Aka Aouélé, s'est réjoui du partenariat avec Roche qui permet à ces patients de bénéficier gratuitement du maximum de médicaments. En effet, de trois au démarrage du partenariat en 2014, ce sont aujourd'hui neuf autres produits qui sont mis à la disposition de la Côte d'Ivoire par le groupe Roche, dans le traitement du cancer, de l'hépatite B, de l'anémie rénale chronique et l'hémophilie A. Pour un apport de 86 milliards de francs

CFA. A en croire le président du conseil d'administration, cela traduit la volonté du groupe d'aider les patients touchés par ces maladies de santé publique. Le partenariat prévoit par ailleurs d'investir dans les campagnes de sensibilisation nationales, le dépistage, la formation des professionnels de santé, l'acquisition de nouveaux équipements de diagnostic liés à ces maladies, la radiothérapie, la chirurgie et la recherche clinique ■

MARCELLINE GNEPROUST

Outre la Côte d'Ivoire, les patients viennent d'horizons divers, à savoir du Burkina Faso, du Mali, du Bénin, du Congo Brazzaville, de la République démocratique du Congo, de la Mauritanie et du Togo. Au vu du succès enregistré, le ministre de la

## Lutte contre l'apatridie Une Ong offre des jugements supplétifs à une centaine d'enfants



Ces enfants ont désormais leurs documents d'identité. (photo d'ar-

L'Ong Care internationale a offert, mardi, une centaine de jugements supplétifs aux enfants de la localité de Béhibrokro (54 km de Gagnoa), a annoncé le sous-préfet de Sérhiho, chef-lieu de sous-préfecture. Selon lui, ces 100 jugements supplétifs ont été attribués aux enfants résidant à Béhibrokro. Ces derniers sont soit en âge d'aller à l'école, soit fréquentent les classes du primaire, mais leurs parents n'ont pas déclaré leurs naissances dans les services d'état civil, a-t-il précisé. Le sous-préfet de Sérhiho révèle que ce sont, au total, 416 copies de jugement supplétif qui ont été financées par Care internationale, dans les dix anciennes localités où a été initié le projet d'Association Villageoises d'Épargne et de Crédit (Avec). « C'est un acte qui vient à propos », a déclaré le sous-préfet Kouadio Joël-Yves, rappelant qu'à sa prise de fonction en février 2017, environ 60%

des enfants en âge d'aller à l'école n'avaient pas d'extrait d'acte de naissance. « C'est une situation importante à régler et nous salvons l'acte de Care », a-t-il témoigné. Pour lui, face à la situation « déplorable », l'autorité préfectorale a lancé une campagne de sensibilisation des populations afin qu'elles viennent à la sous-préfecture pour se faire recenser et obtenir des extraits d'acte de naissance. L'objectif visé est de faire en sorte qu'aucun enfant n'aille à l'école sans jugement. A ce propos, le sous-préfet de Sérhiho a recommandé aux parents d'élèves de déclarer leurs enfants, d'abord dans les délais légaux. Surtout que l'État de Côte d'Ivoire a consenti beaucoup d'effort en créant de nombreux Points de collecte communautaires (Pcc) pour faciliter la déclaration de naissance ■

ISABELLE SOMIAN  
Source : Sercom

GERMAIN GABO

## Accès et maintien de la jeune fille à l'école Le Canada et l'Unfpa lancent un projet 3,45 milliards de F Cfa

Le faible taux de scolarisation et le niveau d'abandon scolaire de la jeune fille demeurent encore, en dépit des efforts du gouvernement et des partenaires internationaux, des difficultés majeures qu'il urge de relever pour performer le système éducatif ivoirien. C'est dans cette optique que la structure Affaires mondiales Canada et le Fonds des Nations-Unies pour la population (Fnuap), en accord avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Menepf), ont décidé de mener un projet de renforce-



Les jeunes filles ont été appelées à tourner le dos aux comportements à risque et à accorder la priorité à leurs études.

ment des initiatives en faveur de l'accès et du maintien des jeunes filles à l'école en Côte d'Ivoire.

Ce projet, financé à hauteur de 3,45 milliards de F Cfa par le Canada, s'inscrit dans le cadre de l'engagement du pays à soutenir l'éducation des femmes et des filles dans les États en situation de fragilité, de conflit et de crise. Il a été lancé jeudi, en présence de centaines d'élèves au Lycée jeunes filles de Yopougon.

Pour Julie Shouldice, ambassadrice du Canada en Côte d'Ivoire, « l'appui au maintien des jeunes filles à l'école en Côte d'Ivoire est un signal fort qui démontre la volonté de mon pays à accompagner les autorités ivoiriennes dans leurs efforts pour positionner la femme au centre de la politique de développement du pays ». La diplomate a dit la fierté des dirigeants canadiens de contribuer, aux côtés des autorités nationales

et de l'Unfpa, à la réalisation du rêve de milliers de jeunes Ivoiriennes.

La coordination du projet est assurée par l'Unfpa. Il sera mis en œuvre dans le district d'Abidjan et dans les régions Nord-est, Ouest et Centre de la Côte d'Ivoire au profit des couches les plus vulnérables. 1 168 073 élèves, dont 723 525 filles et 444 548 garçons de 3502 établissements du primaire et du secondaire vont bénéficier de l'initiative. Y compris 500 filles et 50 garçons de la formation professionnelle.

Le représentant-résident de l'Unfpa en Côte d'Ivoire, Caspar Peek, a souligné que « l'autonomisation de la femme est le facteur clé pour réduire les inégalités et les violences basées sur le genre ». L'éducation, a-t-il insisté, « est une arme puissante pour l'autonomisation de la femme ». Le responsable onusien a expliqué que le projet porte, entre autres, sur le renforcement du système éducatif, l'éducation complète à la sexualité et au changement des comportements à risque, la lutte contre les pratiques néfastes, l'accès aux services de santé de la reproduction, la lutte contre les Ist/Vih, le dialogue communautaire et l'encadrement socio-économique des familles et des communautés cibles ■

**AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO**

Le Sous-Préfet de Dabou porte à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 12 décembre 2019 au 10 janvier 2020 inclus, est ouverte au bureau des Domaines de la Sous-Préfecture de Dabou, au sujet d'une demande de création d'un dépôt de stockage de gaz butane en vrac de 2ème classe, formulée par la Compagnie des Caoutchoucs du Pakidié (CCP), dans l'enceinte de son usine située à Pakidié, dans la Sous-Préfecture de Dabou.

Monsieur MIEZAN René Innocent, Garde de Sous-Préfecture, chargé des Domaines, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°05 du 10 décembre 2019 du Sous-Préfet de Dabou, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires au bureau des Domaines où un registre est ouvert à cet effet.

KODJO née OUATTARA A.N Dominique  
Secrétaire Général de Préfecture

Échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise (carrefour Solibra)

# Le Chef de l'État inaugure l'ouvrage ce matin

Le projet dont la réalisation a duré 36 mois est un don du peuple japonais, octroyé après la visite du Premier ministre Shinzo Abe en janvier 2014 à Abidjan.

Après 36 mois de travaux, soit trois ans, le Chef de l'État Alassane Ouattara inaugure ce matin l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise (carrefour Solibra), dans la commune de Treichville. Cet ouvrage de 32,5 milliards de FCfa, financé en grande partie par le partenaire japonais (28,2 milliards de FCfa et 4,3 milliards de FCfa par la Côte d'Ivoire) devrait permettre d'améliorer la fluidité du trafic par la décongestion du boulevard Valéry Giscard d'Estaing (Vge) et du boulevard de Gaulle au niveau de ce carrefour. C'est un projet qui entend également contribuer à réduire considérablement le temps de transport des usagers, tout en promouvant le développement des activités économiques urbaines. En visite en octobre 2018



Le Président de la République Alassane Ouattara.

sur ce chantier qui occupait au moins 300 personnes au quotidien dont 280 Ivoiriens, le ministre de l'Entretien et de l'Équi-

pement routier, Amedé Kouakou, se confiant à la presse, rassurait : « Les délais seront tenus et assez rapidement. Ce chan-

tier cause quelques désagréments, parce que pour réaliser cet ouvrage, il a fallu rétrécir la circulation. Très bientôt, la gêne qui

est causée sera un vieux souvenir ».

Cet échangeur, comme son nom l'indique, est le symbole de la remarquable amitié entre la Côte d'Ivoire et le Japon, deux États qui entretiennent des relations diplomatiques excellentes depuis 1961. C'est un don du peuple japonais qui intervient après la visite du Premier ministre de ce pays d'Asie, Shinzo Abe, en janvier 2014 à Abidjan. En juillet 2015, Kaba Nialé, alors ministre auprès du Premier ministre, chargée de l'Économie et des Finances, (actuellement ministre du Plan et du Développement) et le représentant de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) Yonezaki Eiro, signaient à Abidjan l'accord de don relatif à ce projet.

Fin novembre 2016, c'est l'actuel vice-Président, à l'époque Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, qui procédait, en présence des représentants du Ja-

pon en Côte d'Ivoire, au lancement des travaux. Du haut de sa tribune, Daniel Kablan Duncan annonçait qu'une fois terminée, la mise en service de cette infrastructure devrait permettre de réduire au cinquième du temps de parcours actuel, le même trajet aux heures de pointe. Ces embouteillages « constituent un handicap énorme pour les activités du secteur privé », faisait-il remarquer. Les travaux avaient été annoncés une première fois pour fin 2015.

L'ouvrage réalisé par Daiho Corporation et le sous-traitant Razel est à cheval sur les communes de Treichville et de Marcory. Il se trouve à quelques centaines de mètres du célèbre échangeur donnant accès au pont autoroutier Henri Konan Bédié. Selon les statistiques, au moins 130 000 véhicules devraient quotidiennement l'emprunter. ■

ANOH KOUAO

## Les postes de Thomasset et de Moapé

# La mise en service est effective



Cérémonie de coupe du ruban marquant la mise en service officielle des postes à péage de Thomasset et Moapé.

Les postes à péage de Thomasset et Moapé, sur la route de l'Est, ont été mis en service officiellement hier, au cours d'une cérémonie sobre organisée sur le site de Thomasset. La coupe symbolique du ruban a été effectuée par le préfet de la région de l'Agnéby-Tiassa, préfet du département d'Agboville, André Ekponon, en présence d'autorités coutumières, de représentants des trans-

porteurs, des associations de consommateurs et des agents du Fonds d'entretien routier, la société chargée de l'exploitation du péage. André Ekponon a expliqué les objectifs du péage, à savoir la mobilisation de moyens durables pour financer l'entretien des routes. Il a notamment indiqué que l'ambition du gouvernement est d'offrir aux populations un confort dans la circulation. Et cela passe par des routes

bien entretenues. Aussi a-t-il invité la population à adhérer à cette politique, même si tout n'est pas parfait. Le directeur général du Haut conseil du patronat des entreprises du transport routier (Hcpetci), Diaby Ibrahim, a rassuré les autorités quant à l'engagement des transporteurs à jouer pleinement le jeu. Il a mentionné que le système de péage est à leur avantage puisqu'il permet d'engranger des moyens

pour financer la construction et l'entretien des routes. « De bonnes routes nous permettent de circuler facilement et de préserver notre outil de travail que sont les véhicules », a-t-il déclaré en substance.

Le système de péage a été initié par le Fonds d'entretien routier (Fer) qui a pour mission essentielle la mobilisation de ressources financières affectables à l'entretien routier national, en vue de pouvoir le faire. Cette initiative se situe dans le cadre de la stratégie de renforcement et de développement du réseau national engagée par le gouvernement.

La réhabilitation de la route de l'Est sur laquelle les deux postes à péage ont été installés a coûté un peu plus de 38 milliards de FCfa, selon une note du Fer. Les tarifs homologués sur le tronçon sont : Classe 1 : véhicules légers : 500 FCfa ; Classe 2 : véhicules de moins de 32 places : 1 500 FCfa ; Classe 3 : cars de plus de 32 places et gros camions : 2 500 FCfa ; Classe 4 : camions poids lourds 3 500 FCfa. ■

DAVID YA

## Accès au foncier en Afrique

# L'Afrique plaide pour une justice entre les sexes

L'International Land coalition Africa (ILC Afrique) a tenu, du 21 au 24 novembre, à l'hôtel Novotel d'Abidjan-Plateau, son forum et son assemblée régionale sur le foncier. Comme à chaque édition, ce forum s'offre aux membres de l'ILC et aux acteurs du foncier comme l'espace idéal pour débattre et développer des idées sur des questions pertinentes du continent. Cette année, le débat a porté sur la question de genre dans l'accès au foncier. D'où le thème : « Droits fonciers des femmes, la justice pour les femmes, les droits fonciers communautaires et les données foncières ». Le droit foncier des femmes, tout comme la protection des terres communautaires et des données, est

une problématique essentielle à laquelle le forum voulait apporter une réponse durable. Il s'est agi, entre autres, pour les participants d'approfondir les échanges entre les organisations internationales et les partenaires financiers qui soutiennent la création et le renforcement des plateformes multipartites au niveau national, sur la gouvernance des terres et des ressources naturelles. Mais également de soutenir la mise en œuvre de la Charte de la justice pour les femmes en Afrique de l'ILC sur le continent, en développant les compétences de tous les membres pour l'application des principes de la justice pour les femmes dans leur travail. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Programme social du gouvernement

Moussa Sanogo lance les travaux d'installation de pompes villageoises dans 18 localités

La réalisation est la concrétisation de la promesse faite par le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, lors du lancement des travaux de construction de 15 bâtiments scolaires dans le Bafing, le 2 novembre.

Les populations de dix-huit localités issues des trois départements du Bafing, à savoir Touba, Koro et Ouaninou, auront accès à l'eau potable dans les jours à venir. Chacun de ces villages sera doté de pompe hydraulique à motricité humaine, à l'initiative de Moussa Sanogo, fils de la région. Il inscrit ses actions dans le cadre du Programme social du gouvernement (Ps-gouv).

Les travaux de réalisation de ces ouvrages ont été lancés le 14 décembre à Boro-Borotou (15 km de Touba sur l'axe Touba-Odienné) dans la sous-préfecture de Koro, par le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo.

Ce projet d'un coût global de 160 millions de FCfa, financé sur dotations budgétaires résiduelles, donnera accès à l'eau potable à 10 mille personnes vivant dans ces localités.

Lors du lancement des travaux de construction de 15 bâtiments scolaires dans le Bafing, le 2 novembre, le mi-



Élus et cadres de la région du Bafing affichent leur satisfaction. (PHOTOS : D.R.)

nistre Moussa Sanogo avait promis aux populations de la région de se pencher sur le problème d'accès à l'eau potable, en réponse à des

doléances qui lui avaient été adressées. « Nos séjours dans la région du Bafing nous ont permis de constater des besoins accrus en infrastruc-

tures sanitaires, scolaires, de transport et d'hydraulique dans certaines localités. C'est pourquoi, en appui à l'action menée par les collectivités,

nous apportons notre soutien à l'œuvre de développement de la région », a-t-il expliqué. Par ailleurs, Moussa Sanogo a plaidé pour l'entente entre

les fils de la région et la solidarité avec les populations les plus démunies. « J'ai entendu dire que notre région a connu quelques moments d'incompréhensions. Il peut y avoir quelquefois des procès d'intention à ceux qui veulent aider. Mais ceci ne doit pas nous décourager pour aider les plus faibles. Que cela soit un acte de foi. Soyons des hommes et des femmes de foi sur cette terre de foi. (...) Je lance un appel à tous les cadres à venir prendre part au développement du Bafing, à rendre à la communauté un peu de ce qu'ils ont reçu du Bafing », a-t-il déclaré.

Il a également annoncé d'importants travaux (électrification, routes, etc) dans la région en 2020.

En début de soirée le même jour, il a procédé à la mise sous tension de deux villages : Touresso et Gouaké. Le raccordement au réseau électrique de ces villages a été réalisé par le Conseil municipal de Koro, dirigé par le maire Bakayoko Abdoul Dramane. ■

DAVID YA

Accès à la propriété immobilière

505 agents du Trésor reçoivent les clés de leurs maisons



Le ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly remet symboliquement les clés à des propriétaires.

La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique vient de réaliser un rêve. Depuis le 14 décembre, 505 de ses agents ont reçu les clés de leurs

villas, de l'opération immobilière initiée par leur structure. C'était lors d'une cérémonie à Sébia Yao, cité située à Bingerville.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Cou-

libaly, qui est venu partager ces moments mémorables, a félicité le Directeur général du Trésor et son équipe pour avoir conduit et réussi ce projet de haute portée sociale afin de permettre aux heureux

bénéficiaires de commencer à profiter de leurs investissements. Pour le ministre, cette initiative s'inscrit dans le droit fil de la politique sociale du gouvernement, notamment dans le domaine de l'habitat.

« La question du logement tient particulièrement à cœur au Chef de l'État qui, depuis son accession à la magistrature suprême, n'a eu de cesse de repenser la question du logement en Côte d'Ivoire », a expliqué Adama Coulibaly. Qui avait à ses côtés, le directeur de cabinet du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Diabaté Kaladji. Le ministre a étayé son propos par le lancement, en 2013, du Programme présidentiel de construction de logements sociaux, et surtout la création d'un secrétariat d'État en charge du Logement social.

Poursuivant, Adama Coulibaly a rappelé que le gouvernement ivoirien, sur l'orientation avisée du Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé de mettre un accent

particulier sur la qualité et les conditions de vie des populations, à travers le Programme social (Ps-gouv 2019-2020). Financé à environ 1003,4 milliards, ce Programme, précisa-t-il, concerne notamment l'habitat, les infrastructures rurales, l'électricité.

Le Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Jacques Assahoré, s'est félicité de cette opération immobilière qui vise à offrir à chacun des 4000 agents du Trésor public et à leurs familles, un logement décent. En outre, il a salué tous les acteurs de ce projet dont la conjugaison des efforts et la mutualisation des moyens ont permis de réaliser cette prouesse. « C'est un Directeur général comblé qui constate qu'un an seulement après la pose de la première pierre, plus de 500 maisons sur 941 attendues sont sorties de terre dont 505 sont prêtes à être habitées et seront remises à leurs heureux bénéficiaires ce jour », a dit le Dg, visiblement heureux

de donner un toit à cette première vague de ses employés.

Yao Francis, agent du Trésor, a, au nom des acquéreurs, exprimé sa gratitude au ministre de tutelle, qui a réussi à faire de leur rêve d'avoir un toit, une réalité. « C'est à peine croyable qu'en quelques mois, ce projet soit passé de broussaille à une cité déjà habitable », a témoigné le représentant des acquéreurs, la voix étreinte par l'émotion.

Il n'a pas manqué de souligner que le sens managérial du Directeur général a permis de hisser le Trésor au premier plan des structures publiques du pays.

De son côté, le Directeur général de la société immobilière, Gbabo Ivane, a réaffirmé l'engagement de l'entreprise qu'il représente à mettre tout en œuvre pour la réussite et la conduite de ce projet jusqu'à son terme en 2020. ■

EMELINE P. AMANGOUA

Projet de promotion du riz local

# Les objectifs de la première phase largement atteints

Un séminaire de présentation des résultats s'est tenu à l'hôtel Ivotel au Plateau.

Les objectifs assignés à la première phase du Projet de promotion du riz local (Proril) conduit par l'Agence de coopération japonaise (Jica), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural et celui de la Promotion de la riziculture, sont largement atteints. C'est ce qui ressort du séminaire de présentation dudit projet organisé hier à l'hôtel Ivotel au Plateau. D'autant plus que 81 % des groupes de producteurs, transformateurs et distributeurs ciblés dans les régions du Bélier et de Gbéké ont participé au projet contre un objectif de 75 %. Pendant les six ans de cette première phase (février 2014 – mars 2020), les différents acteurs ciblés ont eu entre 2 et 5 rencontres annuelles régulières contre un objectif de 4 initialement visé. Les parties ont fréquemment eu des rencontres relativement à des



Les équipes ivoirienne et japonaise ont eu des échanges fructueux. (PHOTO : VÉRONIQUE DADIÉ)

thématiques spécifiques. Les bénéficiaires du projet ont également usé de la contractualisation pour partager des conditions communes de production et de

distribution. L'on note aussi que sur 6 419 producteurs formés sur 33 sites, 68 % d'entre eux ont appliqué les techniques et technologies apprises contre un

objectif initial de deux tiers (2/3). Ce chiffre est de 75 % au niveau des transformateurs et des distributeurs. Le succès de la phase 1 du Proril réside aussi dans

le fait que 60 % des producteurs ont remboursé 100 % des crédits empruntés pour les intrants contre 50 % visés initialement. La quantité de riz paddy acheté par les transformateurs a augmenté de 106 % contre 50 % prévus. Et 60 % des participants continuent de produire des semences de qualité contre un objectif de 50 %. Il est à noter que le volume de riz paddy produit dans le cadre du Proril a augmenté de 54 % et 65 % de la production ont été vendus contre un objectif de 40 %. Les transformateurs et les distributeurs ont pu vendre respectivement 78 et 74 % de la production à leurs différents niveaux.

binet, a exprimé la volonté du gouvernement de mettre tout en œuvre pour pérenniser le projet conduit par la coopération japonaise. « Toutes les initiatives sont les bienvenues, parce que le riz constitue une spéculation stratégique pour la sécurité alimentaire. Et cette importance du riz va s'accroître davantage avec l'urbanisation croissante », a-t-il déclaré. Pour sa part, Fujino Kojiro, représentant résident de la Jica en Côte d'Ivoire, a réitéré l'engagement du gouvernement nippon à créer les conditions d'un bon déroulement de la phase 2 à partir de 2020. Il a également invité la partie ivoirienne à capitaliser les expériences acquises dans la mise en œuvre du projet, pour le reprendre en main plus tard. Mais également pour implémenter les techniques apprises dans le cadre d'autres projets. ■

**De la pérennisation du projet**

Président les travaux au nom du ministre en charge de la Promotion de la riziculture, Kouamé Kouamé Apporture, directeur de Ca-

ABOUBAKAR BAMBA

Union Monétaire Ouest Africaine  
**CREPMF**  
 Conseil Régional de l'Épargne  
 Publique et des Marchés  
 Financiers

**Avis d'appel d'offres (Relance)**

- Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a inscrit au titre de son budget exercice 2019, des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché à bon de commande relatif à l'impression et à l'édition de divers documents.
- Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sollicite à cet effet, des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression et l'édition de divers documents au profit du CREPMF.
- Les documents imprimés seront livrés chaque fois au siège du CREPMF à Abidjan.
- Les exigences en matière de qualification des soumissionnaires sont les suivantes :
  - être une société d'imprimerie légalement constituée, exerçant dans un pays de l'espace UEMOA ;
  - disposer d'équipements moderne et du matériel d'imprimerie de dernière génération (le prouver) ;
  - justifier de la capacité de livraison en cas d'urgence des documents imprimés et dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à compter de la notification du BAT ;
  - faire usage des matières premières d'impressions conformes à l'environnement (le prouver) ;
  - disposer d'avoir pour l'exécution des bons de commandes, car le CREPMF ne paie que le service fait après le dépôt de la facture de prestation ;
  - justifier d'une adresse électronique pour la réception des demandes d'impression, de devis et des BAT.
- Le marché est à bon de commande et sera attribué sur les prix unitaires, selon la nature des impressions demandées.
- Les caractéristiques, le nombre de pages, le nombre d'exemplaires des documents qui feront l'objet de BAT sont détaillés dans le dossier d'appel d'offres. Les variantes sont autorisées et seront prises en considération à l'évaluation des offres.
- Les candidats éligibles, qualifiés et intéressés par le présent appel d'offres peuvent obtenir des informations complémentaires en cas de besoin auprès de la Direction de l'Administration, des Finances et des Moyens Généraux du Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine, 01 BP 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE – Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques en face de la BHCI PLATEAU), Tél : (+225) 20 21 57 42 / 20 31 56 20 ; Fax : (+225) 20 33 23 04.
- Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est librement téléchargeable sur le site du CREPMF : [www.crepmf.org](http://www.crepmf.org) (rubrique Appel d'offres).
- Les offres devront être déposées au Secrétariat Général du CREPMF-UMOA, 01 BP : 1878 ABIDJAN 01- COTE D'IVOIRE – Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques en face de la BHCI PLATEAU), Tél : (+225) 20 21 57 42 / 20 31 56 20 ; Fax : (+225) 20 33 23 04, au plus tard le 20 décembre 2019 à 10 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes au siège du CREPMF en présence des soumissionnaires qui le souhaitent à 10 heures 30 minutes, heure locale.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de 300 000 FCFA. L'absence ou la non-conformité de la garantie de soumission est éliminatoire.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres. Toute offre proposant une durée de validité inférieure sera éliminée.

Le Secrétaire Général  
 Ripert BOSSOUKPE

## Accès à l'eau potable à Abobo

# Amadou Gon Coulibaly lance de grands projets d'un coût de 14,61 milliards de FCfa

Le projet est financé dans le cadre du Programme de conversion de dettes (Pcd) en projets de développement entre la République de Côte d'Ivoire et le royaume d'Espagne, deux pays qui entretiennent d'excellentes relations.

Dans le quartier populaire d'Abobo où il était hier, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a lancé, depuis la mairie de cette commune, les travaux de construction et d'équipement d'un château d'eau de 5000 m3. Coût de l'opération : 5,25 milliards de FCfa.

Le coup de pelle symbolique a eu lieu à la grande joie des populations venues massivement mais également des membres du gouvernement et des Partenaires techniques et financiers (Ptf).

En plus de la construction du château d'eau de 5000 m3 à Abobo Avocatier sur une tour de 30 mètres, il est prévu le renouvellement, l'extension de réseaux et branchements mais également la réhabilitation du château d'eau existant de 5000 m3 dans ce même sous-quartier d'Abobo.

L'ensemble de ces travaux, à réaliser en 24 mois par le groupement Franzetti-CI et Btd Espagne, est évalué à 14,61 milliards de FCfa. Il est financé dans le cadre du Programme de conversion de dettes (Pcd) en projets de développement entre la République de Côte d'Ivoire et le royaume d'Espagne, deux pays qui entretiennent d'excellentes relations depuis



Le lancement des travaux d'amélioration de l'accès à l'eau potable à Abobo s'est concrétisé par la pose de la première pierre de l'ouvrage à réaliser.

plusieurs décennies. Selon son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Ricardo Lopez, en 2012 son pays a annulé 113 milliards de FCfa de dette au profit de la Côte d'Ivoire, puis 70 milliards de FCfa en 2017. Le stock de la dette convertie est actuellement estimé à 34 milliards de FCfa. Tout en rassurant qu'à partir de 2020, l'Espagne va renforcer sa présence sur le terrain économique. Le diplomate a salué le Programme social

du gouvernement (PsGouv) « qui vise le développement ». Le maire d'Abobo, Hamed Bakayoko, par ailleurs ministre d'Etat, ministre de la Défense, a félicité le Premier ministre, patron de la cérémonie de ce projet qui apporte « l'espérance d'avoir de l'eau pour tous ». L'objectif pour le gouvernement et son partenaire espagnol, en lançant ces travaux, est de contribuer à l'amélioration de la desserte en eau

potable dans cette commune où logent plus d'un million d'habitants, par le renforcement de la capacité de stockage, en adéquation avec la production. Le projet intervient dans un contexte où la capacité actuelle de stockage de la commune d'Abobo est de 10 000 m3 répartie entre le réservoir de N'Dotré (5000 m3) et le Château d'Eau d'Abobo Avocatier également de 5000 m3. La construction du nouveau réservoir de

5000 m3 devrait contribuer à combler le gap, surtout que la capacité de stockage requise pour la commune est de 17 000 m3. « Cette cérémonie est importante. C'est également un moment important de célébrer l'instrument qui apporte la vie, l'eau », s'est félicité Laurent Tchagba, ministre de l'Hydraulique.

Dans son intervention, le Premier ministre qui a félicité le maire d'Abobo pour le travail abattu dans cette commune, a annoncé la construction d'un Centre hospitalier universitaire (Chu) et d'un échangeur, à partir de 2020. Aussi, Amadou Gon Coulibaly a-t-il appelé les Ivoiriens à promouvoir la paix pour le « développement » de la Côte d'Ivoire. Pour le chef du gouvernement, « l'accès des populations à l'eau est une priorité ». C'est pourquoi, depuis 2011, l'Etat a entrepris d'importants investissements dans tout le pays et mis en place le « Programme eau pour tous ». À Abidjan, ville de plus de cinq millions d'habitants, la capacité en eau a doublé. La ville dispose désormais d'une quantité suffisante. Le défi aujourd'hui est la distribution par la réalisation de canalisations. ■

A. KOUAO

### Le Programme de conversion de dettes

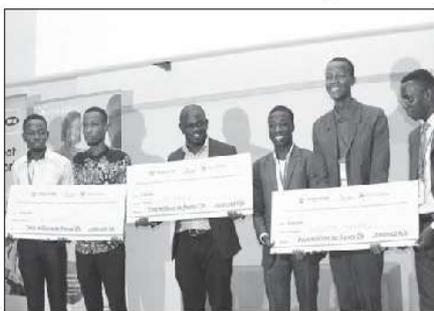
Le Programme de conversion de dettes (Pcd) en projets de développement entre la République de Côte d'Ivoire et le royaume d'Espagne vise à contribuer au développement économique et social de la Côte d'Ivoire. Cet instrument permet de transformer les obligations en matière de dette de la partie ivoirienne vis-à-vis de l'Espagne en projets d'investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, qui ont un impact sur le développement économique et humain. En vue de sa mise en œuvre, le Fonds hispano-ivoirien de conversion de la dette a été créé au montant plafond de 34,22 milliards de FCfa dont la moitié pour chacun des deux secteurs que sont l'énergie et l'eau. Le Pcd comprend des organes de gouvernance que sont le Comité binational, le Comité technique. L'instance opérationnelle du suivi de l'exécution du Pcd en liaison avec les structures techniques des maîtres d'ouvrage des projets est l'Unité de coordination du Pcd (Upcd). ■

## Young leadership forum 2019

# Trois projets à fort impact social se partagent 10 millions FCfa

Le Young leadership forum (Forum du leadership jeune) a tenu sa première édition hier au siège de la Banque africaine de développement (Bad), immeuble Cocia à Abidjan-Plateau. Promu par le cabinet de recrutement panafricain Talent2Africa, en collaboration avec la Bad, Young leadership forum est un concours d'innovation et de networking visant à promouvoir des projets innovants et à fort potentiel socio-économique portés par des jeunes diplômés et des startups, tout en favorisant la rencontre de ces derniers avec des entreprises. Pour cette édition parrainée par le ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Touré Mamadou, ce sont au total huit projets qui ont fait l'objet de pitch devant le jury. Ces projets adressent

chacun une problématique précise de la vie socio-économique dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la banque et la finance, de l'éducation, des télécommunications, des transports et de l'urbanisation. Le projet vainqueur est celui du jeune entrepreneur digital ivoirien Tidiane Sylla, dénommé Omega. Il s'agit d'une plateforme permettant à toute personne qui le désire d'acquies un bien immobilier par façon simple, efficace et sécurisée. « Nous connaissons tous les problèmes fonciers qu'il y a en Côte d'Ivoire. Grâce à notre plateforme, on peut acheter une maison ou un terrain sereinement. Après seulement un mois d'existence, nous sommes beaucoup sollicités aussi bien par des particuliers que des entreprises. Ce prix nous rend très fiers et nous donne des perspectives



Les lauréats de la première édition du Young leadership forum. (PH: SÉBASTIEN KOUASSI)

de développement », s'est-il réjoui.

Le projet Omega, grand lauréat de la première édition du Young leadership forum, a reçu un trophée et un chèque de cinq millions de FCfa. Ce financement, même s'il est très en dessous de l'appui

financier dont le projet a besoin pour son développement (25 millions de FCfa), à en croire Tidiane Sylla, servira à compléter les solutions déjà développées et monter en puissance.

Deux autres projets ont été aussi primés, l'un dans le

domaine de l'agriculture et l'autre dans les télécommunications. Le deuxième a reçu un chèque de trois millions de FCfa et le troisième deux millions de FCfa. Ce qui fait au total 10 millions de FCfa distribués aux trois projets lauréats. Mais à en croire Chams Diagne, directeur général de Talent2Africa, les cinq autres projets ne sont pas laissés-pour-compte. « Nous avons organisé cet événement dans l'objectif d'être concret, parce que tous ces jeunes que vous avez vus, la jeunesse africaine globalement, attendent des propositions concrètes. Les autres auront certainement la chance d'être incubés ou accompagnés par les entreprises partenaires dont Mtn, le principal, ou encore la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire qui nous ont confié vouloir rencontrer tous ces jeunes. C'était cela l'objet

du concours », a-t-il expliqué. Se référant au contexte de l'emploi en Côte d'Ivoire, le représentant du parrain, Herman Nicoué, a rappelé l'importance de l'entrepreneuriat. « L'emploi salarié ne peut pas absorber le nombre des diplômés qui sortent chaque année. L'auto-emploi et l'entrepreneuriat constituent des alternatives viables. C'est pour cela que l'Etat se montre très engagé dans ce sens, en créant notamment l'Agence Emploi Jeunes. Je tiens à réaffirmer l'engagement du gouvernement à soutenir toute initiative d'entrepreneuriat qui touche un domaine social à travers ses dispositifs d'insertion », a-t-il déclaré. Chaque année, ce sont 300 000 diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi pour seulement 100 000 emplois formels disponibles. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

## Amélioration de la production du caoutchouc naturel Les résultats de 10 projets de recherche restitués

Des études ont été menées sur la filière hévéa par le Centre national de recherche agronomique (Cnra), à la demande du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le Conseil agricole (Firca) de 2015 à 2018.

L'initiative du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le Conseil agricole (Firca), s'est ouvert hier à Grand-Bassam un atelier de restitution de 10 projets de recherche sur la filière hévéa. Ces projets ont été commandités par le Firca pour le compte de la filière hévéa, et exécutés par le Centre national de recherche agronomique (Cnra) de 2015 à 2018, dans le cadre du 3e cycle de projets de la filière hévéa dont l'atelier de planification s'est tenu du 24 au 27 juin 2014 à Grand-Bassam. S'exprimant sur les objectifs de l'atelier, le directeur exécutif du Firca, Atsin Yao Léon, a indiqué qu'il s'agit de faire le bilan d'exécution des projets en ressortant le taux de réalisation des activités prévues. L'atelier permettra également de ressortir les acquis transférables pour chaque



Les études commanditées par le Firca devraient aboutir à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du caoutchouc sec naturel ivoirien. (PH: DR)

projet, de recueillir les avis des acteurs de la filière sur le déroulement et les résultats des projets de recherche et de faire des recommandations pour le prochain cycle de recherche de la filière hévéa (2020-2025). Les résultats seront par la suite

transférés aux producteurs par le canal de l'assistance technique, selon le directeur exécutif du Firca. La Côte d'Ivoire est le premier producteur africain de caoutchouc naturel et le 6e mondial. Elle compte plus de 40 000 ha de plantations et

160.000 planteurs. En 2017, plus de 603.000t ont été produites, générant plus de 500 milliards Fcfa (900 millions dollars). En 2018, plus de 624.000t de caoutchouc granulé ont été produites. Le rendement est de 1.5 à 1.6 T/ha pour les plantations villageoises et de 1.8 T/ha pour les plantations industrielles, a rappelé Aman Koko, la représentante du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani.

Ont pris part à la cérémonie d'ouverture de l'atelier, le directeur général du Cnra, Dr Yté Wongbé, le directeur général du Conseil hévéa-palmier à huile, Coulibaly Fougny Edmond et le président de l'Association des professionnels de caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apromac), Krémien Malan Eugène ■

DAVID YA

## 1<sup>er</sup> Salon de l'automobile d'Abidjan (Saa 2019)

### Susciter l'intérêt pour les véhicules neufs !



Plusieurs membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie d'ouverture du salon. (PH: DR)

Le premier Salon de l'automobile d'Abidjan (Saa 2019) a ouvert ses portes, hier, sur le parc des expositions sur la route de l'aéroport, avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Une première dans la sous-région ouest-africaine. Et le ministre des Transports Amadou Koné, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a tenu à le souligner... fièrement. « Ce salon, une première dans la sous-région, est une excellente initiative pour promouvoir le secteur de l'automobile en Côte d'Ivoire. Nous en sommes heureux et fiers », a-t-il indiqué. Organisé par le Groupe interprofessionnel automobiles matériels et équipements (Gipame), le

Saa entend susciter chez les Ivoiriens l'intérêt pour les véhicules neufs au détriment de l'occasion qui, jusque-là, domine le marché de l'automobile en Côte d'Ivoire. Et le contexte s'y prête bien, avec notamment l'entrée en vigueur, en juillet 2018, de la mesure de limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés (moins de cinq ans). Plusieurs marques et concessionnaires y ont dressé leurs stands. De hautes personnalités des secteurs de l'automobile et du commerce étaient présentes à la cérémonie d'ouverture dont le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

## Élaboration de la loi de règlement Les experts réfléchissent à de meilleurs mécanismes

Proposer des solutions devant faciliter le traitement des données de certaines opérations spécifiques afin d'améliorer l'élaboration de la Loi de règlement ainsi que le résultat budgétaire des gestions et également apporter des réponses définitives aux observations de la Cour des Comptes. Tels sont les objectifs du séminaire organisé par la direction générale du Budget et des Finances, du 12 au 14 décembre à Grand-Bassam. Pendant trois jours, les participants auront à analyser les traitements budgétaires et comptables des ressources extérieures de financement des projets d'investissement en vue d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions de correction ; examiner les modalités d'octroi, de prévision, de recouvrement et de comptabilisation des prêts rattachés ; passer en revue les opé-



La direction générale du Budget et des Finances attend beaucoup des travaux des participants au séminaire. (PH: DR)

rations modifiant le niveau du budget des Ambassades connectées au SIGFIP-Ambassade ; analyser les modalités de l'enregistrement statistique et comptable des opérations budgétaires des Ambassades connectées ; et proposer des solutions à toutes les difficultés techniques de traitements bud-

gétaires et comptables, rencontrées dans le processus d'élaboration de l'avant-projet de Loi de règlement. En effet, l'expérience révèle notamment des difficultés dans l'élaboration de l'avant-projet de Loi de règlement et le traitement des opérations concernées. Les solutions expérimentées

n'ont pas permis d'améliorer efficacement et durablement les résultats budgétaires et d'apporter des réponses durables aux recommandations de la Cour des Comptes. En convoquant l'ensemble des services concernés par l'élaboration du projet de Loi de règlement ainsi que des personnes ressources, à l'ef-

fet de mener des réflexions techniques approfondies, la direction générale du Budget et des Finances espère des réponses définitives à l'ensemble des difficultés rencontrées dans l'exécution de ces opérations spécifiques. Pour corriger ces situations, plusieurs solutions ont été expérimentées sans toutefois permettre d'améliorer efficacement et durablement les résultats budgétaires et d'apporter des réponses durables aux recommandations de la Cour des Comptes. « Votre rencontre de ce jour qui s'inscrit dans une démarche de bilan diagnostique, devrait permettre d'identifier les faiblesses du système et des méthodes actuelles de préparation de la loi de règlement afin d'y apporter des solutions appropriées pour

une plus grande efficacité et une meilleure qualité des documents qui souffriraient de moins de critiques de la part des organes juridictionnels et politiques de contrôle », a souligné Diomandé Massanfi, directeur général adjoint du Budget et des Finances. La Loi de règlement est élaborée chaque année en vue de rendre compte de l'exécution de la loi de finances, par la détermination des montants définitifs des recettes recouvrées et des dépenses exécutées ainsi que du résultat budgétaire qui en découle. Elle est produite par le comité de Loi de règlement mis en place par l'arrêté N°891/MEF/DGB/DPSB du 24 novembre 2010 ■

D. YA

Sidiki Konaté, ministre de l'Artisanat

# « L'artisanat offre d'énormes opportunités »

En Côte d'Ivoire, le secteur occupe 40% de la population active, soit quelque cinq millions de personnes réparties sur huit branches d'activités, 40 corps de métiers et 245 métiers.

**S**idiki Konaté, ministre de l'Artisanat, était face aux journalistes du quotidien *Fraternité Matin* et à l'équipe du Centre d'information et de communication gouvernementale (Cicg), le 11 décembre à son cabinet sis à l'immeuble Postel 2000. Dans une Afrique qui fait face au chômage, à l'emploi des jeunes, le représentant du gouvernement s'est montré très clair, estimant que l'artisanat est une réponse à cette question. Le secteur de l'artisanat, estime-t-il, « offre d'énormes opportunités », notamment « en matière d'emplois et de richesse ». « Si vous cherchez à apprendre un métier, vous venez dans ce secteur et vous aurez la chance d'y apprendre 245 métiers », a révélé le ministre Sidiki Konaté lors de cet exercice qui s'inscrit dans le cadre de la communication gouvernementale.



Le ministre de l'Artisanat (4<sup>e</sup> à partir de la gauche) a posé avec les journalistes et l'équipe du Cicg à l'issue de l'entretien. (PH: PORO DAGNOGO)

Le monde de l'artisanat contribue à hauteur de 30% du Produit intérieur brut en Afrique, un marché de plus de 1,2 milliard d'habitants. Avec près de 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, le continent africain possède la population la plus jeune du monde. Les projections révèlent que ce chiffre doublera d'ici à 2045. Selon la Banque africaine de développement, chaque année, ce sont en moyenne 10 à 12 millions de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. Il n'y a que l'artisanat qui peut aider à accompagner les demandeurs d'emploi, estime le ministre.

En Côte d'Ivoire, ce secteur occupe 40% de la population active, soit quelques cinq millions de personnes, réparties sur huit branches d'activités, 40 corps de métiers et 245 métiers. Ces huit branches vont de l'agroalimentaire, l'alimentation, la restauration ; les mines et carrières, la construction et le bâtiment ; en passant par le secteur des métaux et l'électromécanique; le bois et assimilés ; l'audiovisuel et la communication ; le textile et le cuir ; l'hygiène et les soins corporels ; et enfin l'artisanat d'art et de décoration.

Avec une contribution de 15% au Produit intérieur brut, selon les statistiques du Bureau international du travail (Bit), soutient le ministre, le monde de l'artisanat se positionne comme l'un des plus grands pourvoyeurs de formation, d'emplois et de richesses en Côte d'Ivoire. « *Booster les activités artisanales doit être une priorité des gouvernements qui aspirent à l'émergence de leur pays* », a-t-il rappelé lors de cette rencontre. L'artisanat avec les atouts qu'il présente, prévient Sidiki Konaté, ne doit plus être perçu

comme un «métier réducteur», mais noble, qui permet de garantir une bonne insertion sociale. Aujourd'hui, le défi pour les autorités est de formaliser davantage ce secteur stratégique pour le développement du pays. Lequel a enregistré une croissance économique avoisinant 8% en moyenne annuelle sur la période 2011-2018. Sa stabilité macroéconomique s'est par ailleurs renforcée, avec une inflation maîtrisée à moins de 2% par an.

### Axes stratégiques

Avec les journalistes, le représentant du gouvernement qui avait à ses côtés ses plus proches collaborateurs, a abordé de nombreux sujets, entre autres, la coopération avec les partenaires extérieurs, le financement des projets artisanaux, le recasement des artisans, la profes-

sionnalisation du secteur, les attributions de son ministère, les axes stratégiques. Sur ce dernier point, il a rappelé que son ministère a entrepris un vaste programme intégré de développement de l'artisanat. Cet ambitieux programme se décline en quatre axes stratégiques, à savoir : l'acquisition, aménagement et construction d'infrastructures dédiées aux activités artisanales ; l'encadrement, l'apprentissage et la formation continue. À cela, s'ajoutent la promotion et la valorisation des artisans et de leurs produits sans oublier la mise en place d'une bonne politique de financement.

### Acquis

Tout en rassurant les artisans que le gouvernement travaille à leur assurer de bonnes conditions de vie et de travail, le ministre de l'Arti-

sanat a annoncé, dès janvier 2020, le lancement d'une vaste campagne de vulgarisation de son ministère. De même, il a rappelé les acquis de son département au cours de ces dernières années. Du point de vue juridique, des textes permettant de régler et de formaliser le secteur ont été adoptés, des sites en faveur des artisans, sur tout le territoire, ont été déclarés d'utilité publique. Sur le plan de la formation, le ministère en collaboration avec la Chambre nationale de métiers de Côte d'Ivoire (Cnmci) a entrepris plusieurs programmes de formation et d'apprentissage, avec l'appui des pays comme l'Allemagne, la France, le Maroc. Par ailleurs, le ministre a annoncé que les travaux relatifs au renouvellement des instances de la Cnmci vont bon train. Il a révélé que depuis 2017, ce sont 2170 artisans qui ont renforcé leurs capacités, 1009 chauffeurs recyclés depuis 2014 et 20 maîtres artisans formés à la gestion managériale d'entreprise. Toujours selon lui, ce sont depuis 2017, 10 organisations faitières qui ont été créées et formalisées ■

ANOH KOUAO



### AVIS DE VENTE DE BIENS

TOTAL COTE-D'IVOIRE SA met en vente les biens suivants dans la ville de BOUAKE:

- une résidence à Ahouniansou d'une superficie de 1 200 m<sup>2</sup> ;
- une résidence quartier commerce d'une superficie de 560 m<sup>2</sup>,
- une villa ayant servi de bureau d'une superficie de 790 m<sup>2</sup> située au quartier commerce ;

Vous voudrez bien déposer vos propositions sous pli fermé au siège social de TOTAL Côte-d'Ivoire SA sis à Abidjan, Zone 3, 100 Rue des Brasseurs, Immeuble Rive Gauche, 3<sup>e</sup> étage en précisant le bien pour lequel vous manifestez votre intérêt.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le département juridique au 21 22 23 73, tous les jours ouvrables de 08h à 17h

### AVIS DE VENTE

Société de pêche sise au port de pêche d'Abidjan comprenant :

- 3 navires de type sardinier entre 20 et 30 mètres
- Important stock de pièces détachées mécaniques et matériel de pêche

Pour tout renseignements : 05 45 44 44